

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 février 2014  
(convocation du 3 février 2014)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Février Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOZIN Michèle à partir de 11 h 30  
M. DUPRAT Christophe à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12 h 20  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. QUERON Robert à partir de 10 h 55  
M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 00  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 H 55  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 H 10  
M. SOUBIRAN Claude à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 H 20  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme BREZILLON Anne  
M. BRUGERE Nicolas à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 H 10  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain  
Mme COLLET Brigitte à M. SOLARI Joël à partir de 12 H 20  
M. DAVID Jean-Louis à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique à partir de 12 H 05  
M. DELAUX Stephan à M. DAVID Yohan à partir de 12 h 20

Mlle DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11 H 05  
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 10 H 50  
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 H 30  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 H 35  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme LIRE Marie-Françoise  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11 H 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LAURENT Wanda à Mme PIAZZA Arielle  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PARCELIER Muriel à M. BRON Jean-Charles  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 H 15  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne  
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu jusqu'à 10 H 15  
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

### EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Adoption d'une convention de coopération avec l'INSEE portant sur la réalisation d'une étude sur les dynamiques économiques et urbaines du tertiaire supérieur dans l'agglomération bordelaise - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

**1/ Améliorer et contribuer à la connaissance de la filière tertiaire supérieur**

En 2011, la Communauté Urbaine de Bordeaux a défini son projet métropolitain avec une ambition de recentrage démographique et un objectif d'un million d'habitants à horizon 2030. Cette ambition démographique s'accompagne d'un renforcement de son attractivité économique, se traduisant notamment par la création de 75 000 nouveaux emplois à horizon 2030. Support de cette stratégie, le Schéma Métropolitain de Développement Économique (SMDE) identifie cinq filières stratégiques d'excellence, parmi lesquelles, le tertiaire supérieur.

Depuis ces 20 dernières années, la métropole bordelaise est marquée par une « tertiarisation » de son économie : 80 % des établissements de la CUB exercent une activité tertiaire marchande (hors industrie, hors agriculture et hors administration publique), pour un effectif de près de 280 000 salariés (emploi salarié privé). Près de 115 000 de ces salariés occupent un emploi au sein de l'une des cinq fonctions métropolitaines identifiées par l'INSEE comme la marque du degré d'excellence des territoires et de leur capacité à développer des activités économiques à haute valeur ajoutée.

Pour autant et contrairement à d'autres filières plus structurées, les activités relevant de la filière tertiaire supérieur apparaissent plus difficiles à définir et à appréhender en raison notamment de leur très grande diversité. Le premier forum du tertiaire et tertiaire supérieur organisé le 11 octobre 2013 a ainsi mis en exergue le foisonnement et l'hétérogénéité des activités tertiaires supérieures. Dans le prolongement de ce forum, la communauté urbaine de Bordeaux souhaite s'engager dans la connaissance et la structuration de cette filière.

Le 25 mai 2012, la communauté urbaine de Bordeaux a passé pour une durée de trois ans une convention de partenariat avec la direction régionale de l'INSEE visant à conduire conjointement des études permettant d'éclairer les problématiques démographiques, économiques et sociales se situant en lien avec la mise en œuvre du projet métropolitain.

C'est dans ce cadre que la communauté urbaine et la direction régionale Aquitaine de l'INSEE souhaitent s'engager dans un travail d'approfondissement et de décryptage de l'activité tertiaire supérieur avec notamment pour objectifs de :

- révéler et qualifier les contours du secteur, aujourd'hui relativement mal appréhendés par les acteurs publics locaux,
- disposer d'une photographie économique et statistique de ces activités et de leur valeur ajoutée pour le territoire,
- contribuer au « portée à connaissance » et à la visibilité du secteur, auprès des acteurs locaux, mais également des entreprises de l'agglomération.

## **2/ Modalités et calendrier de l'étude partenariale tertiaire supérieur**

L'étude devra permettre de mettre en lumière les dynamiques économiques et urbaines qui résultent des activités de la filière, en lien avec les grandes opérations d'aménagement en cours. Pour cela, l'étude sera l'occasion de définir le tertiaire supérieur et d'identifier le champ des activités qui le composent, le secteur ne renvoyant aujourd'hui à aucune étude statistique stabilisée. Il s'agira donc de présenter et d'analyser le poids économique de la filière en décryptant la structure de l'emploi, des entreprises et de disposer des chiffres clés du secteur sur le territoire de La Cub et sur l'aire urbaine de Bordeaux, afin de procéder à une analyse comparée avec quelques métropoles françaises « cibles » (Nantes, Toulouse, Lille...).

Cette étude sera également l'occasion pour La Cub et ses partenaires (EPA Bordeaux Euratlantique, Aurba, communes, BGI...) d'initier une réflexion plus globale sur les leviers et les opportunités de développement économique offertes dans le secteur tertiaire et de réfléchir à la mise en place, dans un souci d'animation économique, d'un dispositif de suivi en continu des activités tertiaire supérieur, à l'image d'un observatoire, d'un tableau de bord du secteur et des activités qui le composent.

L'INSEE et La Cub s'engagent à mobiliser rapidement les moyens nécessaires à la réalisation de cette étude dont les résultats pourraient être publiés en octobre 2013.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis d'adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2012/18757 du Conseil de Communauté du 25 mai 2012 adoptant la convention-cadre de coopération avec l'INSEE et la réalisation d'une étude sur les perspectives démographiques de la communauté urbaine de Bordeaux.

ENTENDU le rapport de présentation

### **CONSIDERANT QUE**

- La Cub et la délégation régionale de l'INSEE ont un intérêt commun à développer des partenariats dans le domaine des études statistiques, au regard d'une part, de la croissance du territoire communautaire et de l'expertise reconnue de l'INSEE en matière d'études statistiques, et, d'autre part, de la volonté de La Cub, au travers de son projet métropolitain, d'ajuster ses politiques publiques pour favoriser l'accueil de cette croissance et de conforter la vocation métropolitaine de l'agglomération bordelaise ;

- La Cub souhaite s'engager dans la connaissance et la mise en lumière des dynamiques économiques et urbaines des activités de la filière tertiaire supérieur, afin notamment de préciser les contours de ces secteurs d'activités, de disposer d'une photographie économique et statistique de leur dynamisme et de leur valeur ajoutée pour le territoire et de contribuer « au porté à connaissance » et à la visibilité du secteur, notamment auprès des acteurs locaux.

## DECIDE

**Article 1 :** le projet de convention ci-annexé relatif à la réalisation en coopération entre la communauté urbaine de Bordeaux et la délégation régionale Aquitaine de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) d'une étude sur les dynamiques économiques et urbaines du tertiaire supérieur dans l'agglomération bordelaise est approuvé.

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention de partenariat ci-annexée qui définit les conditions de coopération et les modalités de réalisation de cette étude, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :** Conformément à l'article 8 et à l'annexe 1 de la convention d'étude ci-annexée, la communauté urbaine de Bordeaux contribuera à la réalisation de cette étude par la mobilisation des ressources internes compétentes et le versement à l'INSEE d'une participation forfaitaire de 12 900 euros, pour un montant total d'étude de 58 601,90€.

**Article 4 :** La dépense afférente à l'opération visée à l'article 1 ci-dessus sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, Chap 011, Compte 617, Fonction 90, CDR BD00, 05P104O002 « Etudes stratégiques ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 février 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 27 FÉVRIER 2014</p> <p>PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2014</p>
---

M. NICOLAS FLORIAN